

Comité Régional de Canoë Kayak et Sports de Pagaie Nouvelle-Aquitaine



Présence à l'Assemblée Générale

Procès verbal

**Assemblée Générale Ordinaire
du 29 mars 2025**

Talence/videoconférence

Ordre du jour

- 09h30 Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
 - Rapport moral
 - Intervention du cabinet d'expertise comptable et du commissaire aux comptes
 - Intervention du Président de la FFCK
 - Présentation du Budget Prévisionnel
 - Résultat des Votes
 - Intervention du Président de la Commission Electorale
 - Intervention de la commission de lutte contre les violences sexuelles et sexistes
- 12h00 Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

Présence à l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est tenue simultanément en présentiel à la Maison Régionale des Sports de Talence et en visioconférence via Teams. Les votes se sont déroulés en ligne via la plateforme Balotilo durant la période du 21 au 27 mars.

Présence à Talence	
Daniel LAFITTE	Président CRCKNA, Président SPUC
Micheline BELOIL	Trésorière CRCKNA, Trésorière CD24
Sébastien CHOPLIN	Trésorier adjoint CRCKNA
François DESCLAUX	Vice-président CRCKNA, médecin régional
Sandrine FOUILLADE	Présidente ESBCK, Trésorière CD33
Sandrine SANDERRE MOTARD	Expert-comptable
Paul CLAVERIE	Commissaire aux comptes
Thierry MOURAUD	Membre Comité Directeur, président CD33, président CKLG
Pierrick PRESENT	Secrétaire Général CD24
Catherine ADERKAOUI	Salariée CRCKNA
Marie DUVAL DEPLANNE	Membre Comité Directeur CRCKNA
Marie-Ange GIANNORSI	Membre Comité Directeur CRCKNA

Présence en visioconférence	
Pascal BONNETAIN	Président FFCK
Alain DECENDIT	Président ENBCK
Didier PIGNON	Président Commission Electorale
Geoffroy SIBILEAU	Membre Comité Directeur CRCKNA, Directeur Sport Kayak
Ronan TASTARD	Membre Comité Directeur CRCKNA
Yves NARDOZZI	Cadre Technique Régional
Philippe VALLAEYS	Président AL Marsac, Président CD24
Marceau FAGET	Salarié CRCKNA
Frédéric LHOMME	Membre Comité Directeur CRCKNA, Président CK St Antonais, Directeur Pro Sports 24
Jean-Michel DESTACAMP	Membre de la Commission Electorale
Jérôme PARENT	Président AL Pontouvre
Jean-Luc PESSIONI	Président CK Aturin
Frédérique MERLE	Secrétaire Générale CRCKNA
Laurent URVOIS	Membre Comité Directeur CRCKNA
Jean-Bernard LACAVE	Président ONCK, Président CD64
François GAREIL	Secrétaire Général Chauvigny Valdienne CK
Bernadette JULIER	Présidente VVCK
Frédéric BOOB	Membre Comité Directeur CRCKNA, Vice-président CD16
Dominique MASSICOT	Salarié CRCKNA
François GREHAN	Salarié CRCKNA
Nathalie JUMELLE	Vice-Présidente CRCKNA
Jean-Yves MOUSTROU	Membre Comité Directeur CRCKNA
Jean-Yves COURTIADE	Membre Comité Directeur CRCKNA, Président Etoile Amou CK, Président du Pôle Espoir de Pau

Excusés	
Philippe SAÏD	Président du CROS
Frédéric DEBONS	Chef du Service des Sports, Région NA

Participation aux votes :

Collège 1 (clubs affiliés)			
Structure	dépt	Représentant	Voix
CANOE KAYAK AUBETERRE	16	GAUTHARD	AXEL
ANGOULEME CANOE KAYAK	16	MERLE	FREDERIQUE
CSA RUELLE CANOE KAYAK	16	MILLET	OPHELIE
AMICALE LAIQUE PONTOUVRE	16	PARENT	JEROME
CANOE-KAYAK SAUJON	17	BABIN	PHILIPPE
KAYAK ET NATURE EN SEUDRE	17	LAFOUGERE	SEBASTIEN
HEKE MOANA CHATEL	17	LAIDET	THIERRY
CANOE KAYAK UZERCHE	19	BRUN	GURGEN
HAUTE CORREZE KAYAK CLUB	19	LAFEUILLE	JULIEN
CANOE KAYAK SAINT ANTOINAIS	24	LHOMME	FREDERIC
ALP GNP PERIGUEUX	24	MAREAU	DAMIEN
UNION SPORTIVE NEUVICOISE DE CANOE KAYAK	24	MIGLINIEKS	DELPHINE
CASTELNAUD EN PERIGORD KC	24	LE PROVOST	JULIEN
A.L. MARSAC SUR L'ISLE	24	VALLAEYS	PHILIPPE
CANOE KAYAK SPORT LIBOURNE	33	FAINA	ARNAUD
E.N.B.C.K. BORDEAUX	33	DECENDIT	ALAIN
CANOE KAYAK CLUB LE TEICH	33	BREISCH	RAPHAEL
E.S. BLANQUEFORTAISE	33	FOUILLADE	SANDRINE
CK LACANAU GUYENNE	33	MOURAUD	THIERRY
STADE MONTOIS	40	MUL	BRUNO
CANOE KAYAK ATURIN	40	PESSONI	Jean-Luc
CLUB LA PALUE CASTETS	40	DEZES	JEREMIE
CANOE KAYAK CLUB DE L'AGENAIS	47	BERNOU-MAZARS	JEAN-CLAUDE
CANOE KAYAK DU VAL D'ALBRET	47	ZAGNI	DAVID
U.S. TONNEINS C.K.	47	DE NARDI	JONATHAN
CANOE KAYAK CLUB VALLEE DU DROPT	47	CAIN	OLIVIER
CANOE KAYAK LE MAS D'AGENAIS	47	PARAGE	PATRICK
SAINT PEE UNION CLUB	64	LAFITTE	Daniel
F.R.J.E.P. SOEIX OLORON	64	PINAULT	FLORENCE
BIARRITZ SAUVETAGE COTIER	64	MENETREY	Isabelle
ORTHEZ NAUTIQUE C.K.	64	LACAVE	JEAN-BERNARD
CANOE KAYAK EAUX BEARN	64	DEL PIANTA	RAPHAEL
C.K. DU MARAIS POITEVIN	79	GAUTIER	SAMUEL
VALLEE VONNE CANOE KAYAK	86	KOUBAITI	BERNADETTE
C.S.A.D.C CHATELLERAULT Section Canoë Kayak	86	BONITHON	CEDRIC
CANOE KAYAK VIVONNE LES PAGAYOUS	86	FAYOUX	CLAUDE
CANOE KAYAK CLUB DE CHASSENEUIL DU POITOU	86	LE BONNIEC	THIERRY
AIXE CANOE KAYAK	87	GERVAIS	VALENTIN

Collège 2 (membres agréés A)			
Structure	dépt	Représentant	Voix
CAP KAYAK 17	17	SIBILEAU	GEOFFROY
PRO SPORTS 24	24	LHOMME	FREDERIC
MAISON DE LA NATURE DU BASSIN ARCACHON	33	MARGOT - VALLEE	ADRIEN
LA GRANGE	40	COLLADO	ERIC
CANOË SURFING LEON	40	GIORGIO	MARC

Conformément aux statuts, le quorum doit être au moins égal au quart des membres et au tiers des voix. Après vérification, on décompte 95 voix (90 voix collège 1, 5 voix collège 2) sur 204 voix (198 pour le collège 1 et 6 le collège 2) et 43 structures représentées sur 97 (38 pour le collège 1 et 5 pour le collège 2). Le quorum est atteint. Les votes peuvent être pris en considération.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE – RAPPORT MORAL

L'Assemblée Générale est ouverte à 9h40 par Daniel LAFITTE, le Président, qui présente son rapport moral dont voici les grandes lignes. La nouvelle équipe répartie sur l'ensemble du territoire a dû démarrer ses travaux très rapidement avec les dossiers de demande de subvention à rendre sur des échéances courtes. Le projet régional découlera du projet national : féminisation des pratiques et des organes dirigeants (objectif : 50 % femmes et 50 % hommes), sport santé et environnement, violences sexuelles et sexistes (interventions « Colosse au pied d'argile »). Les stages ne devront plus être déficitaires grâce à la mise en place d'une rigueur dans l'organisation et le budget des stages avec une vigilance pour les points suivants : calendrier des stages avec suivi budgétaire, respect des délais pour la déclaration des séjours auprès du service Jeunesse & Sport avec hébergements homologués, règles de sécurité pour les transports et principe de mixité.

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes sont présentés par Sophie SANDERRE MOTARD du cabinet d'expertise comptable EXTENCIA. Pour l'exercice 2024, les produits ont augmenté de 24 427 € soit 6,95 % par rapport à 2023 et les charges ont diminué de 6 006 € soit - 1,46 %. On enregistre un déficit de - 23 357 € contre - 53 789 € en 2023.

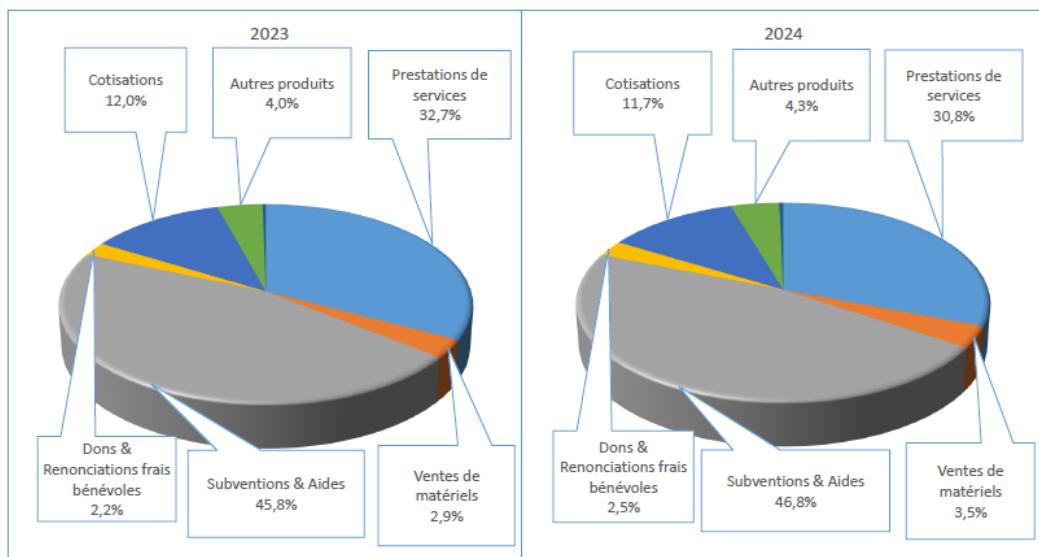
Les produits d'exploitation augmentent de 6,7 % soit 22 591 €. On note une hausse de 9 % des subventions : + 2 372 € pour la subvention ANS (71 555 €) et + 6 700 € pour la subvention Région (85 800 €) ainsi que des nouvelles subventions : communes de Vigeois (300 €) et Uzerche (2 000 €) ainsi que 4 000 € du département de la Corrèze.

Les prestations de service restent stables avec néanmoins des variations dans les ressources d'activité : augmentation + 6 006 € pour les mises à disposition de personnel, une diminution de - 10 055 € pour les participations aux stages soit - 23 %, pas de participations aux formations pour 2024 contre 6 750 € en 2023, augmentation de + 1 1780 € pour les participations au stage du Pôle, diminution de - 2 100 € pour les inscriptions au Pôle.

Les autres produits d'exploitation augmentent également :

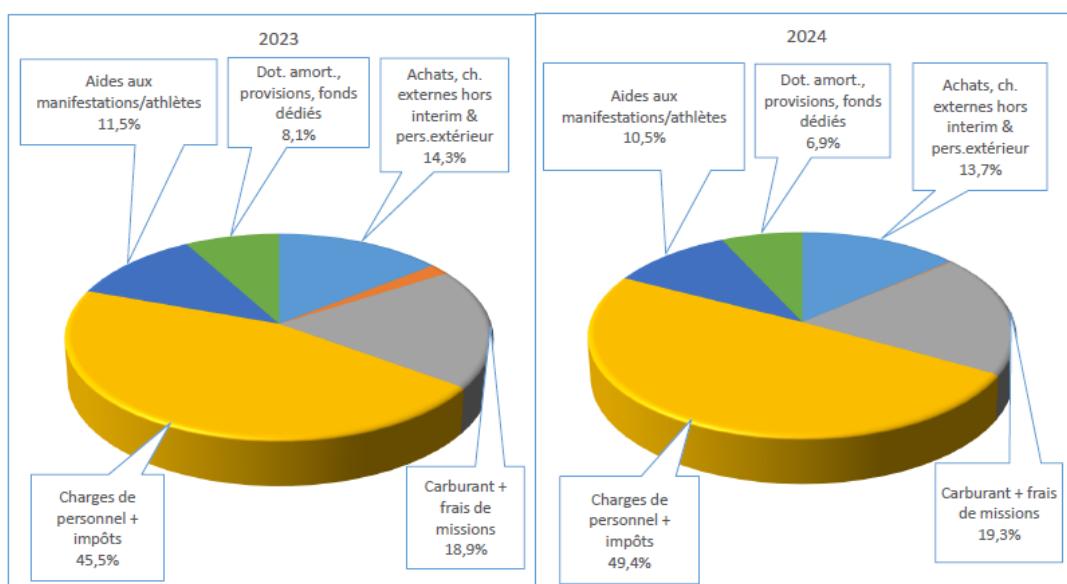
PRODUITS D'EXPLOITATION	2023	2024	écart en € 2023/2024	écart en % 2023/2024
Prestations de services	111 209 €	111 609 €	400 €	0,4%
Ventes de matériels	9 935 €	12 616 €	2 681 €	27,0%
Subventions & Aides	155 577 €	169 505 €	13 928 €	9,0%
Dons & Renonciations frais bénévoles	7 528 €	9 213 €	1 685 €	22,4%
Cotisations	40 856 €	42 493 €	1 637 €	4,0%
Autres produits	13 541 €	15 506 €	1 965 €	14,5%
Reprises prov. Transferts charges et divers	1 055 €	1 350 €	295 €	28,0%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	339 700 €	362 292 €	22 591 €	6,7%

Le compte « autres produits » regroupe notamment les remboursements de frais aux structures et licenciés et les produits de la convention Sarrailh.

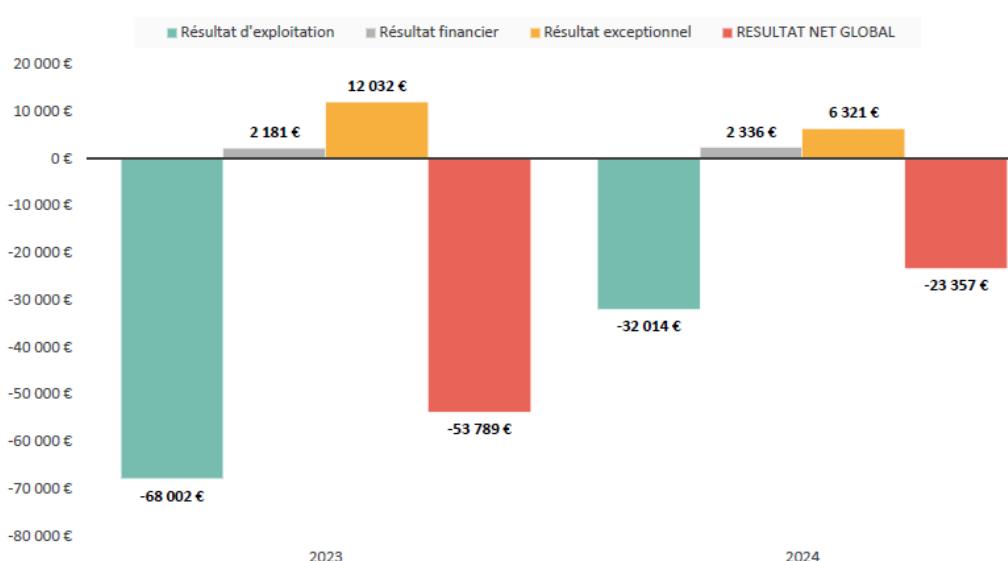


Les charges d'exploitation diminuent par rapport à 2023. Le poste principal est constitué par les charges de personnel qui augmentent à cause de la hausse des charges patronales (+ 2%) et l'augmentation des salaires due à l'ancienneté. Toutes les autres dépenses liées à l'activité ont diminué avec la recherche d'économie, seuls les frais d'entretien immobilier et d'entretien des véhicules sont en augmentation.

CHARGES D'EXPLOITATION	2023	2024	écart en € 2023/2024	écart en % 2023/2024
Achats, ch. externes hors interim & pers.extérieur	58 086 €	53 562 €	-4 524 €	-7,8%
Achats de matériels club	6 991 €	531 €	-6 460 €	-92,4%
Carburant + frais de missions	76 814 €	75 652 €	-1 162 €	-1,5%
Charges de personnel + impôts	184 537 €	193 381 €	8 843 €	4,8%
Aides aux manifestations/athlètes	46 480 €	40 907 €	-5 574 €	-12,0%
Dot. amort., provisions, fonds dédiés	32 754 €	27 117 €	-5 638 €	-17,2%
Autres charges	2 041 €	3 157 €	1 116 €	54,7%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	407 703 €	394 305 €	-13 397 €	-3,3%



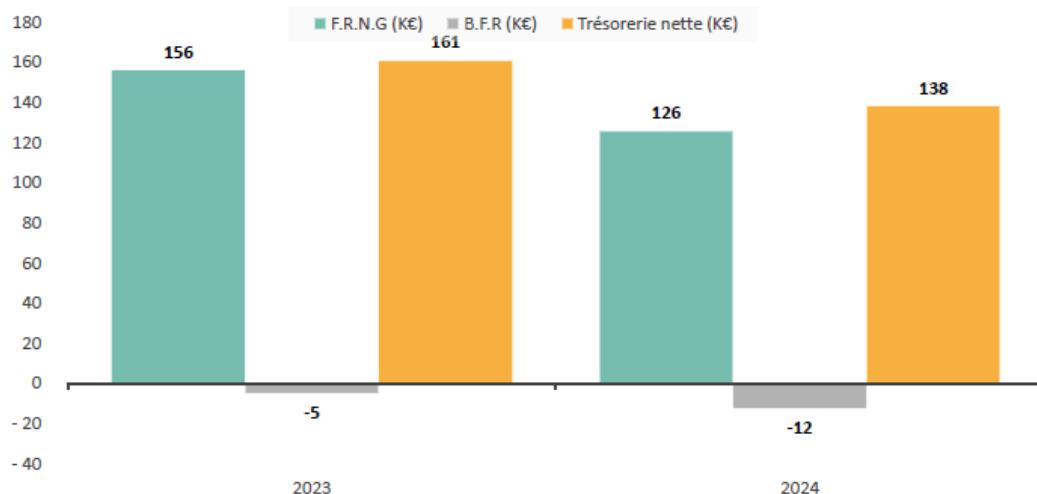
En découle le **résultat net global** qui englobe le résultat d'exploitation, le résultat financier et le résultat exceptionnel :



Le résultat d'exploitation mesure la performance de l'activité de l'association sans prendre en compte les éléments financiers exceptionnels. Ce résultat est toujours déficitaire mais le déficit a nettement diminué avec les recherches d'économie et de nouvelles subventions. Le résultat financier concerne les intérêts des placements sur livrets. Le

résultat exceptionnel concerne généralement des opérations sur les années antérieures qui n'ont pas pu être anticipées ou annulation de dettes ou créances. Le résultat net global est de – 23 357 €.

La situation financière au 31 décembre 2024 :



Le fonds de roulement net global, patrimoine accumulé depuis la création du comité, diminue en 2024 avec le déficit. Le besoin en fonds de roulement correspond à la différence au 31 décembre entre les dettes et les créances. Il est largement couvert par la trésorerie. La trésorerie au 31 décembre (138 K€) représente 137 jours d'activité contre 171 en 2023 (161 K€).

La situation financière se tend un peu plus malgré les efforts entrepris en 2024 en recherche d'économie et en recherche de financement. Il n'y a pas encore de risque de continuité d'exploitation, mais la perspective de baisse des financements va obliger le comité à rationaliser encore plus les dépenses pour éviter de se retrouver en difficulté.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Paul CLAVERIE, Commissaire aux comptes du cabinet SAGEC ACTHEOS, informe l'assemblée que les comptes 2024 sont certifiés sans réserve (comptes réguliers, sincères, absence d'anomalie pouvant influencer la lecture des comptes). Des contrôles sont effectués chaque année sur des points différents. Cette année, le contrôle était axé sur les subventions et fonds dédiés et tous les tests sont favorables. Le Commissaire aux comptes appelle à la vigilance sur la trésorerie comme l'an dernier, même si la dégradation de la trésorerie a été limitée cette année. La trésorerie doit, d'une part couvrir l'ensemble des charges de l'exercice (ce qui n'est pas le cas en 2024), d'autre part pouvoir financer le décalage entre les perceptions des subventions et le décaissement mensuel des charges. Le Commissaire aux comptes a été rassuré par la présentation du budget prévisionnel avec une attention sur l'équilibre des stages notamment et une dynamique plus positive de l'association en termes de trésorerie. Il est néanmoins nécessaire de faire un suivi de ce budget tout au long de l'année afin d'être en mesure de prendre des mesures correctives si nécessaire. Il n'y a donc pas de remise en cause de la continuité de l'exploitation mais uniquement des points de vigilance à avoir. M. CLAVERIE n'a également constaté aucun fait délictueux.

INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFCK

Pascal BONNETAIN, Président de la FFCK depuis décembre 2024, a été cadre technique en Gironde de 1983 à 1986 et licencié au club de Bordeaux. Pour lui, le CRCKNA est un comité important avec beaucoup d'actions tant dans le haut niveau que dans le développement. Il note que ce comité est contraint à une rigueur financière et va devoir réfléchir à de nouveaux modèles économiques. Le regroupement des régions a impacté les comités régionaux sportifs et la baisse des Cadres Techniques a rendu la situation difficile. La question doit être évoquée non seulement avec la direction de Jeunesse & Sport mais aussi auprès du CNOSF.

Depuis les élections, il a fallu remettre en place les différentes instances fédérales. Le Comité Exécutif est composé de 10 membres issus de 7 régions dont deux aquitains, Germinal PEIRO, Président du Conseil Départemental de Dordogne et Anne-Lise Bardet, athlète médaillée olympique. Le Conseil d'Administration est présidé par Georges Le Pallec. Aux 19 commissions déjà existantes s'y ajoute une vingtième nouvellement créée, la Commission de Lutte contre les Violences Sexuelles et Sexistes, notre fédération étant malheureusement largement concernée par ces problématiques.

Pascal BONNETAIN rappelle que l'AG fédérale se tiendra le 12 avril sur le site olympique de Vaires-sur-Marne en même temps que les sélections olympiques.

La Fédération a recruté un nouveau DTN, Julien ISSOULIÉ, qui a géré pendant 8 ans une soixantaine de cadres techniques et mené des activités multidisciplinaires à la Fédération Française de Natation et qui connaît le fonctionnement de l'ANS et la direction de Jeunesse & Sport.

Un colloque des cadres techniques est prévu les 2 et 3 mai et le Etats Généraux du sport de haut niveau les 4 et 5 mai pour la préparation du PPF (Projet de Performance Fédérale). La volonté est de renforcer le haut niveau et les actions jeunes, développer nos 14 disciplines et notamment les activités en eau salée, être la fédération référente sur la transition écologique, protéger l'accès à nos sites de pratique, proposer un calendrier permettant de limiter les déplacements, renouer avec les professionnels.

La campagne ANS a été lancée hier pour les financements PSF des comités régionaux, comités départementaux et clubs.

Certaines rubriques sont imposées par l'ANS comme la féminisation et le « handi ».

La nouvelle équipe souhaite jouer la transparence et la concertation. La volonté est de redonner espoir et développer la pratique malgré une baisse de 2 millions dans le budget fédéral. Un audit financier a été lancé dont les conclusions seront annoncées à l'AG.

Marie DUVAL, Présidente de la Commission régionale Espaces, Sites et Itinéraires, sollicite un accompagnement fédéral pour la protection de l'accès aux zones de pratiques situées sur le littoral et faisant partie des zones de protection fortes sur lesquelles risque d'y avoir une interdiction de la pratique.

Pascal BONNETAIN se dit sensible aux problématiques de l'eau puisqu'il a intégré de nombreuses commissions de gestion de l'eau et est notamment membre du comité national de l'eau. La raréfaction de l'eau va augmenter les conflits d'usage et il faut anticiper ces problématiques. Il est nécessaire de maintenir des relations cordiales avec nos partenaires comme EDF ou la CNR, acteurs industriels sur nos sites de pratique. La Fédération doit être identifiée comme l'interlocuteur principal auprès d'EDF pour les lâchers d'eau et pour cela, elle doit monter en notoriété d'où l'intérêt d'avoir intégré dans l'équipe dirigeante des élus politiques.

François DESCLAUX, Vice-président et médecin régional, sollicite auprès de la fédération la mise à disposition d'un cadre technique supplémentaire pour la Nouvelle-Aquitaine. Pascal BONNETAIN lui répond qu'il faudra peut-être réinventer les missions des cadres techniques (missions interrégionales) et que la question sera abordée au prochain colloque. La question des cadres techniques reste du ressort du DTN.

Jean-Yves COURTIADE, Président du Pôle de Pau et du club d'Amou, fait part de ses inquiétudes quant à la perte de licences chez les jeunes. Pascal BONNETAIN confirme qu'il n'y a pas eu de plus-value sur les licences sportives avec les Jeux Olympiques (excepté pour le tennis de table). Il mentionne également les mauvais résultats en course en ligne qui n'amènent pas les jeunes vers la pratique. Il va falloir travailler sur La dynamisation des actions jeunes, sujet qui sera abordé lors des Etats Généraux.

Geoffroy SIBILEAU responsable de la Commission Kayak de Mer, demande quelle est la place des pratiques sans compétition (comme le kayak de mer) au sein de la fédération. Il fait remarquer que beaucoup de pratiquants quittent la FFCK et intègrent l'UFOLEP par manque de considération et de moyens mis en œuvre pour le développement du kayak de mer. Pascal BONNETAIN lui répond que la pratique du kayak de mer est croissante, tant sur la compétition que sur le développement. L'intérêt de la fédération est de développer l'ensemble de ses disciplines et notamment les activités loisirs. L'important est la maîtrise des accès à l'eau et les fédérations affinitaires qui n'ont pas de délégation ne peuvent pas défendre l'accès à l'eau.

Sébastien CHOPLIN, Trésorier adjoint, met en avant le coût de la licence trop importante pour une pratique loisir (par rapport à une pratique compétition). Pour Pascal BONNETAIN, il ne s'agit pas d'un problème financier mais d'un problème d'attractivité et de considération des adhérents (le coût mensuel d'une licence est minime par rapport à un abonnement en salle). Il souligne la chance d'avoir 800 clubs de kayak répartis sur le territoire et donc la présence d'énormément de gardiens de rivières, présence importante pour garantir la qualité de l'eau et l'accès à nos sites de pratique.

Micheline BELOEIL, ambassadrice de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, alerte sur le manque d'engagement des clubs et comités départementaux en Nouvelle-Aquitaine et s'interroge sur le rôle de la commission nationale. Pour Pascal BONNETAIN il faut être exemplaire et avoir une tolérance zéro quel que soit la notoriété des

personnes impliquées (déjà 3 conseils de discipline depuis l'arrivée de la nouvelle équipe). La commission nationale va être très active tout en faisant preuve de pédagogie et va décliner ses actions sur les comités régionaux.

RAPPORT FINANCIER DES TRESORIERS ET PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Sébastien CHOPLIN, trésorier adjoint, donne des précisions sur l'élaboration du budget prévisionnel. La nouvelle équipe doit faire face à une situation déficitaire depuis 3 ans. La gestion de 5 emplois n'est pas simple et il faut redresser la situation. Un travail a été fait sur la visibilité des stages (coût réel et part de subvention allouée) avec la mise en place d'outils de pilotage pour une meilleure maîtrise des budgets des stages.

Le budget prévisionnel a été conçu avec la méthodologie suivante : reprise des éléments de 2024 en enlevant les dépenses et recettes qui n'ont pas lieu d'être reconduites en 2025 (N1 Vigeois, aides manifestations...), prise en compte du départ en retraite progressive de Dominique Laurent au 1^{er} avril, revalorisation des rémunérations des salariés, hypothèse sur les baisses de subvention (ANS) et augmentation des coûts de stages (plus de stages déficitaires) pour arriver à un équilibre en fin d'année.

Sur les deux premiers mois, on note un déficit de l'ordre de 6 000 € sur les quotes-parts licences. Dans les ressources du Comité Régional, hormis les subventions, il y a les fonds propres (environ 60 000 €) issus des quotes-parts licences pour 40 000 €, de la location d'un terrain aux Eyzies pour 10 000 € d'une convention d'exploitation d'électricité pour 8 000 à 9 000 € (montant variable selon les années). La dépendance aux subventions est importante et il faut en craindre la baisse prévisible. Pour l'instant, il n'est pas envisagé de changer le fonctionnement mais il faudra peut-être le faire ultérieurement.

Ronan TASTARD, Vice-président, fait remarquer une baisse de 9 % des licenciés par rapport à 2024 à la même période qui peut expliquer la baisse des quotes-parts (vérifier s'il s'agit d'un retard des inscriptions des licences sur le nouvel extranet).

Alain DECENDIT, Président du club de Bordeaux, note que le coût de la licence compétiteur n'intègre pas tous les coûts d'inscription aux compétitions qui sont relativement importants. Daniel LAFITTE ajoute qu'il faut distinguer le prix de la licence du prix de l'adhésion club qui peut être plus ou moins chère selon les clubs.

Thierry MOURAUD, Président du club de Lacanau et du Comité Départemental de Gironde, fait part de son inquiétude sur la pérennité des emplois face aux difficultés financières et aux alertes et demande si des options à long terme ont été envisagées. Pour Sébastien CHOPLIN, la solution est dans l'augmentation de la production d'activité (qui ne soit pas déficitaire). Mais il sera nécessaire de réfléchir pour trouver des solutions permettant d'assumer nos charges à long terme. Le Commissaire aux comptes précise que les emplois ne sont pas menacés à court terme avec un budget équilibré mais qu'il n'a pas de visibilité sur le long terme.

Pour Jean-Yves COURTIADE, Président du club d'Amou et du Pôle Espoir de Pau, la solution serait d'avoir un emploi axé sur des activités lucratives (location). Frédéric BOOB, Vice-président du Comité Départemental de Charente, donne l'exemple de son comité qui a 3 bases de location sur lesquels travaillent des salariés saisonniers ce qui lui permet de dégager un résultat positif global. Une réflexion pourra être engagée sur la base de notre terrain des Eyzies s'il s'avérait que le contrat de bail devait être rompu avec le locataire actuel (pour non-paiement du loyer). Un projet d'exploitation d'une base de location nécessite un travail préparatoire d'un an. L'acquisition de matériel peut être financé par des fonds européens fléchés sur le développement touristique et économique des territoires. Bernadette JULIER, Présidente du club de Lusignan émet l'idée de développer des activités de loisirs fitness, pour d'une part augmenter le nombre de licenciées féminines, d'autre part augmenter les ressources.

RESULTATS DES VOTES

Les votes se sont déroulés via la plateforme de votes en ligne « Balotilo ». Daniel LAFITTE en annonce les résultats :

Votes AG	collège 1			collège 2			Total			Voix
	oui	non	blanc	oui	non	blanc	oui	non	blanc	
Approbation PV AG ordinaire du 9 mars 2024	79	0	11	4	0	1	83	0	12	95
Approbation PV AG élective du 16 novembre 2024	81	0	9	4	0	1	85	0	10	95
Approbation du rapport moral	75	6	9	4	0	1	79	6	10	95
Approbation des comptes 2024	68	6	16	4	0	1	72	6	17	95
Approbation du budget prévisionnel 2025	60	11	19	3	0	2	63	11	21	95
Approbation de l'affection du résultat en report à nouveau	65	3	22	3	0	2	68	3	24	95
Approbation du maintien des tarifs de cotisation clubs	71	7	12	4	0	1	75	7	13	95

Toutes les résolutions sont adoptées à la majorité absolue. L'assemblée donne quitus au Président et au Trésorier.

Election des délégués régionaux à l'AG fédérale du 12 avril 25 :

Candidats	Collège	Votes		
		oui	non	blanc
Daniel LAFFITE	1	86	0	0
Marie DUVAL DEPLANNE	1	81	0	0
Thierry MOURAUD	1	69	0	0
Geoffroy SIBILEAU	2	4	0	1

Les représentants du Comité Régional à l'Assemblée Générale de la FFCK sont :

- Pour le collège 1 : Daniel LAFITTE, Marie DUVAL DEPLANNE, Thierry MOURAUD.
- Pour le collège 2 : Geoffroy SIBILEAU.

RAPPORT DE LA COMMISSION ELECTORALE

Didier PIGNON, Président de la Commission de Surveillance Electorale Régionale, atteste que les membres de la commission ont pu avoir accès à tous les documents liés aux votes et ont pu surveiller à distance le déroulement du vote en ligne. Ils n'ont constaté aucune irrégularité dans le processus de vote et n'ont pas eu connaissance de sollicitation par les personnes amenées à voter. Ils ont pu noter que l'organisation des votes s'est faite dans le respect des statuts et qu'il y a eu une transmission claire des consignes pour voter. Un rapport sera établi en ces termes.

INTERVENTION DE LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Micheline BELOEIL, ambassadrice de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, fait part de son mécontentement face à la faible proportion de structures ayant signé la charte d'engagement malgré de multiples sollicitations (4 comités départementaux sur 12 et une trentaine de structures sur une centaine). Des actions devraient être menées par toutes les structures d'autant plus qu'elles peuvent être financées dans le cadre de la subvention ANS. Un partenariat a été engagé entre le Comité Régional et l'association « Colosse aux pieds d'argile » pour des interventions de sensibilisation régulière afin que tous nos stagiaires puissent en profiter. Daniel LAFITTE propose aux comités départementaux qui le souhaitent de les faire bénéficier à tarif préférentiel d'une des interventions de Colosse aux pieds d'argile conclues avec le Comité Régional. François DESCLAUX, qui a assisté à l'action de sensibilisation des jeunes athlètes sur le dernier stage slalom, met en avant la qualité des interventions de « Colosse aux pieds d'argile ». Jean-Bernard LACAVE, Président du Comité Départemental des Pyrénées Atlantiques, pense qu'au-delà de la signature d'une charte, ce sont surtout des actions concrètes qu'il faut engager. C'est ce qu'a entrepris le CDCK 64 avec l'appui du CDOS 64 (bien que n'ayant pas encore signé la charte proposée par le CRCKNA).

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Le Comité Régional n'a reçu aucune question écrite mais le Président accorde à l'assemblée quelques minutes pour répondre aux éventuelles questions.

Geoffroy SIBILEAU demande s'il peut être envisager de dégager du temps des salariés pour la mise en place d'un monitorat mer (actuellement un seul salarié consacre 2 % de son temps de travail aux activités mer). Daniel LAFITTE lui répond que Dominique LAURENT est en charge de la formation et qu'il pourra être missionné sur cette action qui pourra également se faire avec l'appui des clubs du littoral.

Daniel LAFITTE déplore le trop faible taux de participation aux votes (48 clubs sur 95) alors que la période de vote s'étalait sur 7 jours.

Thierry MOURAUD souligne l'importance de la communication pour valoriser et dynamiser les actions des structures et les lacunes du Comité en la matière (gestion de la page facebook, et mise à jour du site internet insuffisantes).

L'ordre du jour étant épuisé, Daniel LAFITTE lève la séance à 12h05.

Le Président,
Daniel LAFITTE



La Secrétaire Générale,
Frédérique MERLE



Nos partenaires :



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE